

ST. VINCENT AND THE GRENADINES mise à jour 15/01/2022

Pour les personnes entièrement vaccinées

- 1 - compléter l'imprimé de pré-arrivée sur [www.health.gov.vc /](http://www.health.gov.vc/)
<https://stv.servicedx.com/formmgmt/travelform> avec une adresse mail valide pour la confirmation
- 2 - Arriver avec un test PCR négatif fait depuis moins de 72 heures ou 3 jours avant l'arrivée
- 3 - la quarantaine de 48h n'est pas obligatoire (déterminé par l'officier de santé à l'arrivée)

Lien pour le protocole complet en anglais :

http://health.gov.vc/health/images/PDF/stories/PROTOCOL_FOR_THE_ENTRY_OF_FULLY_VACCINATEDTRAVELLERS_TO_ST_VINCENT_AND_THE_GRENADINES_15JAN2022.pdf

- 4 - Arriver avec la preuve de la vaccination complète en anglais

MINISTRY OF HEALTH OF GRENADA

Pour les personnes entièrement vaccinées

- 1 - compléter l'imprimé de pré-arrivée de demande d'autorisation de voyage sur <https://travelauth2.gov.gd>
- 2 - Arriver avec un test PCR négatif fait depuis moins de 72 heures ou 3 jours avant l'arrivée (par la mer le test peut être fait 72 heures à l'embarquement du dernier port avant l'arrivée à en Grenade
- 3 - Arriver avec la preuve de la vaccination complète en anglais

Information complémentaire sur <https://covid19.gov.gd/vaccinated-travellers/>

ANTIGUA AND BARBUDA

Pour les personnes entièrement vaccinées

- 1 - Arriver avec un test PCR négatif fait depuis moins de 4 jours avant l'arrivée et un document attestant la vaccination complète

Information au 31/12/2021 : <https://visitantiguabarbuda.com/wp-content/uploads/Updated-Travel-Advisory-31-December-2021.pdf>

L'État continue d'effectuer une combinaison de dépistage, de tests, y compris des tests aléatoires sur les passagers à l'arrivée, la délivrance de bracelets de surveillance et d'autres mesures pour atténuer le risque d'importer de nouveaux cas de COVID-19 dans le pays.

Pour arriver dans un port :

- 1 - contacter ST John's Harbour au moins 6 jours avant l'arrivée sur le canal 16
- 2 – test PCR négatif de 3 à 7 jours avant l'arrivée
- 3 - compléter un formulaire de santé à l'arrivée pour chaque personne à bord (Autres escales portuaires & le temps en mer doit être enregistré comme demandé sur le formulaire de déclaration de santé)

SAINTE LUCIE

Pour les personnes entièrement vaccinées

- 1 - compléter l'imprimé de la demande d'autorisation de voyage sur <https://travelslu.govt.lc> (pas plus de 14 jours avant l'arrivée) vous recevrez un mail de confirmation d'enregistrement
- 2 - test PCR négatif de fait depuis moins de 5 jours avant l'arrivée à télécharger sur l'imprimé d'enregistrement sur le même lien <https://travelslu.govt.lc>
- 3 – pas de quarantaine

ST KITTS & NEVIS

1 - compléter l'imprimé de la demande d'autorisation d'entrée sur

<https://www.knatravelform.kn>

2 - présenter un résultat de test PCR négatif en anglais fait dans les 72 heures avant l'arrivée

3 – présenter une preuve du statut de vaccination contre le COVID 19 en anglais

Information complémentaire : <https://covid19.gov.kn/travel-protocols/>

Les voyageurs entrant dans la fédération via des navires devront se connecter au site web

<https://www.knatravelform.kn> avant de voyager

Remplir et soumettre le formulaire d'entrée aux services des douanes de la frontière et de la santé avec la preuve d'un test PCR covid 19 négatif

le navire devra accoster dans l'un des six ports suivants, soumettre la déclaration maritime de santé à l'agent de santé du port et interagir avec les autres agences frontalières

Les passagers à destination qui arrivent par navire maritime seront classés comme présentant un risque important pour le virus et seront traités en conséquence et passeront leurs vacances sur place comme indiqué dans les vacances sur place.

le temps de quarantaine prescrit (14 jours moins le temps de transit) sera déterminé par le temps de transit entre la dernière escale et la date d'arrivée dans la fédération. le temps de transit doit être étayé par des documents officiels et le système de notification avancée Sail Clear Caribbean

Les yachts et navires de plaisance de < 60 pieds doivent être mis en quarantaine sur les sites suivants : Ballas Bay in ST Kitts, Pinney's beach and Gallows in Nevis.

Des frais seront facturés pour surveiller les yachts et les navires de plaisance de moins de 60 pieds qui sont en quarantaine

REPUBLIQUE DOMINICAINE

1 - Compléter le formulaire d'entrée-sortie sur <https://eticket.migracion.gob.do> le QR code généré doit être présenté à l'arrivée

2 – en provenance de St Vincent et des Grenadines les résultats d'un test PCR négatif de moins de 72 h est demandé ou un certificat de complète vaccination Covid 19 faite depuis plus de 3 semaines avant l'arrivée.